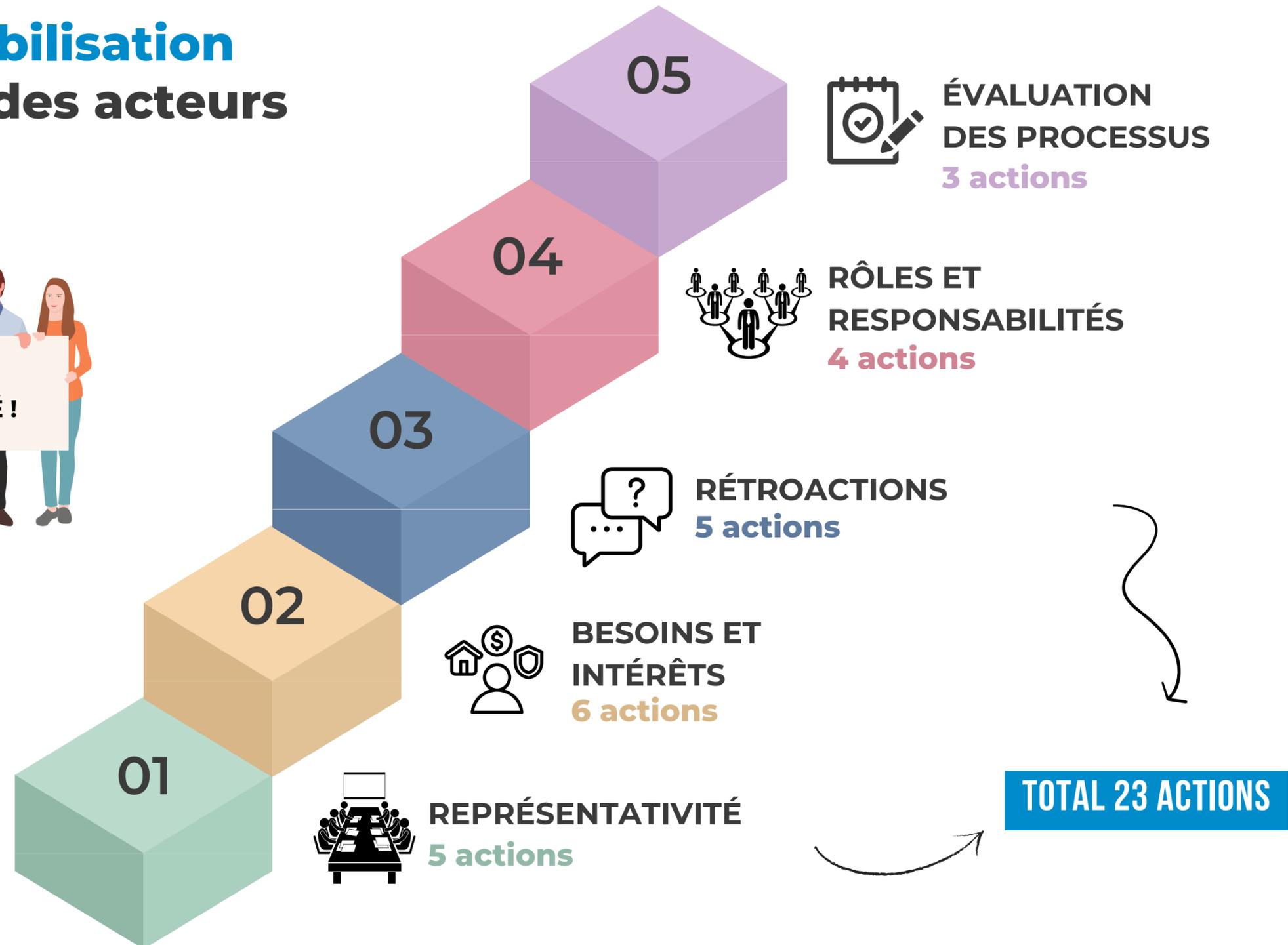


Les 5 objectifs de la **stratégie de mobilisation** pour la concertation des acteurs de la Chaudière



Les 5 objectifs de la **stratégie de mobilisation** pour la concertation des acteurs de la Chaudière



Objectif 1 : D'ici décembre 2030, améliorer l'approche actuelle de concertation à l'aide de **5 mesures afin d'assurer une composition plus représentative et équilibrée des secteurs d'activités durant chaque rencontre de la table de concertation (ZGIE).**



Assurer une meilleure **représentation de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie** parmi les secteurs d'activités sur la table.



Bonifier la composition de la table afin d'accroître la **représentativité des secteurs industriel et récréotouristique.**



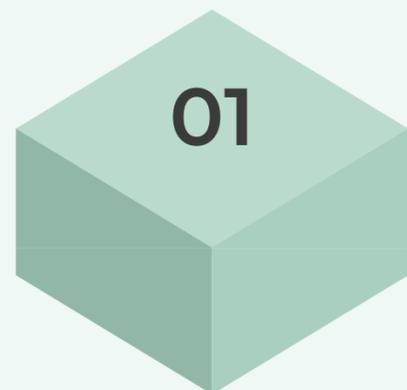
Réserver l'un des trois sièges cooptés pour un représentant de la **future génération/jeunesse.**



Assurer un **suivi assidu en continu de la participation** des représentants à la table de concertation.



Solliciter chaque année les collèges électoraux de la table de concertation afin de **combler les sièges vacants** de la table.



Les 5 objectifs de la **stratégie de mobilisation** pour la concertation des acteurs de la Chaudière



Objectif 2 : D'ici décembre 2026, mettre en place **6 mesures** pour améliorer l'approche de cueillette de l'information auprès des représentants afin d'assurer la mise à jour des besoins et intérêts respectifs des représentants afin de renforcer le processus de la table de concertation (ZGIE).



Instaurer un **sondage avant chaque assemblée générale annuelle** (AGA) auprès des représentants afin de connaître leurs besoins et intérêts pour la **prochaine année** (intérêts de projets, sujets de concertation, etc.)



Questionner chaque représentant sur le **moyen de communication privilégié** pour recueillir ses besoins et intérêts.



Interroger les représentants nouvellement élus sur leurs besoins et intérêts.

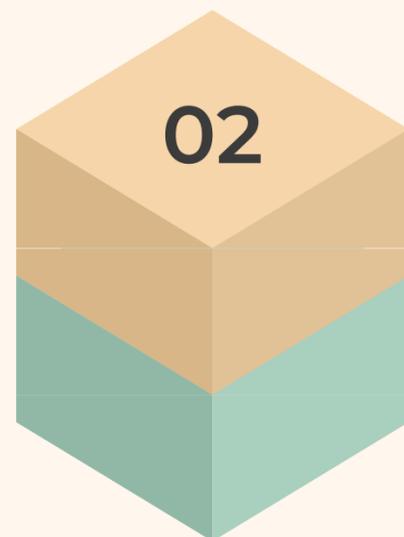
Mettre en place un **suivi aux deux ans sur les besoins et intérêts de chaque représentant.**



Partager au COBARIC les **canaux d'information** privilégiés de chaque représentant avec son secteur d'activité afin de soutenir la cueillette d'information et assurer de meilleures rétroactions entre les représentants et le COBARIC (infolettre, groupe Facebook, etc.).



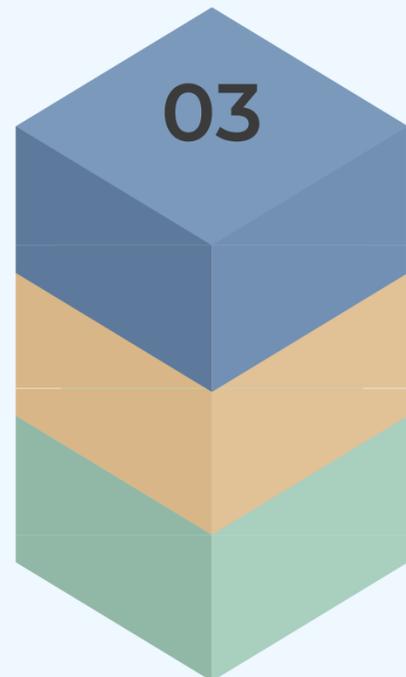
Mettre en place/officialiser un **mentorat/accompagnement** de tout nouveau représentant, que ce soit avec la direction générale de l'organisme ou un mentor du secteur d'activité duquel est issu le nouveau représentant.



Les 5 objectifs de la **stratégie de mobilisation** pour la concertation des acteurs de la Chaudière



Objectif 3 : D'ici décembre 2027, mettre en place au moins 5 mesures pour favoriser les rétroactions des représentants avec leur organisation respective ainsi que leur secteur / réseau sur les sujets abordés et les décisions prises lors des rencontres de la table de concertation (ZGIE).



Diffuser les projets du COBARIC et de ses acteurs dans les médias des organisations des représentants.



Développer des **procès-verbaux simplifiés** pour en faciliter la diffusion et la compréhension auprès des acteurs du secteur des représentants.



Mettre en place 1 fois par an une **activité de réseautage** entre les représentants.



Assurer une meilleure **représentation du COBARIC auprès des réseaux des membres de la table** de concertation (CA, AGA, conseil des maires, etc.).



Inscrire un **point à l'ordre du jour** de chaque table de concertation pour que chaque représentant puisse partager de l'information du secteur d'activité qu'il représente au COBARIC.

Les 5 objectifs de la **stratégie de mobilisation** pour la concertation des acteurs de la Chaudière



Objectif 4 : D'ici 2026, mettre en place **4 mesures pour assurer une meilleure compréhension des rôles des membres de la table de concertation (ZGIE).**



Mettre en place et assurer la mise à jour d'un **cartable de l'administrateur** qui résume les rôles et fonctions des représentants à la table de concertation, ainsi que les problématiques du COBARIC et les principaux projets portés par l'organisme.



Mettre en place un **code d'éthique** de la table de concertation et l'insérer dans le cartable de l'administrateur.

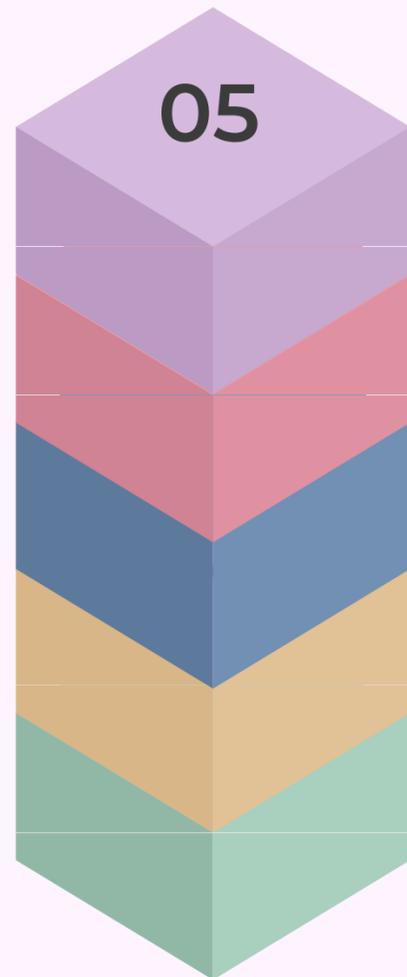


Distinguer la partie « Conseil d'administration » de la table de concertation dans les ordres du jour (et dans les rencontres) du COBARIC et, au besoin, ajouter des rencontres spéciales de concertation au calendrier de rencontres au cours de l'année.



Au début de la partie concertation de l'ordre du jour, permettre un tour de table afin que les représentants puissent **exprimer leurs besoins et intérêts sur les sujets qui seront discutés** par la table de concertation.

Les 5 objectifs de la **stratégie de mobilisation** pour la concertation des acteurs de la Chaudière



Objectif 5 : D'ici juillet 2024, mettre en place un questionnaire (avec au moins les 6 questions du MELCCFP) à la fin de chaque rencontre de la table de concertation (ZGIE).



Définir le **meilleur outil** pour administrer le questionnaire avec la table de concertation.



Bonifier le questionnaire obligatoire en intégrant des questions complémentaires qui auront été décidées avec la table de concertation/conseil d'administration.



Distribuer le questionnaire lors de chaque rencontre de concertation.

STRATÉGIE DE MOBILISATION : VERS L'AMÉLIORATION DES PROCESSUS DE CONCERTATION DES ACTEURS DE LA CHAUDIÈRE

La vision



**TOUS ENSEMBLE
POUR UN BASSIN VERSANT EN SANTÉ !**

Les objectifs

5 actions pour améliorer la **représentativité** sur la table

4 actions pour améliorer la prise en compte des **besoins et intérêts** des représentants et de leurs secteurs

6 actions pour favoriser les **rétroactions des secteurs vers la table** et inversement

3 actions pour **évaluer** les processus

4 actions pour une meilleure **compréhension des rôles et responsabilités** des représentants